



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'éducation
Question écrite n° 103123

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur l'échec scolaire. En effet, dans la plupart des cas, les mauvais résultats scolaires ont pour origine des causes médicales. Un enfant sur cinq connaît des difficultés scolaires, et avant l'adolescence, cinq garçons pour une fille, selon le centre des troubles de l'apprentissage de l'hôpital neurologique de Lyon. Les centres tels que celui-ci, au nombre d'une quarantaine créés depuis cinq ans, ne peuvent répondre aux très nombreuses demandes, laissant ainsi dans la souffrance les enfants en échec scolaire qui craignent de ne pouvoir réussir et se dévalorisent. En conséquence, il lui demande quelles sont ses intentions afin de généraliser l'ouverture de centres de traitement des troubles de l'apprentissage, et d'éviter ainsi de laisser des jeunes en situation d'échec scolaire.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103123

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 septembre 2006, page 9287